

AUX PARENTS DES ÉLÈVES DU PRIMAIRE ET DU SECONDAIRE

OBJET : VACCINATION CONTRE LA ROUGEOLE EN MILIEU SCOLAIRE

Chers parents,

Pour faire suite à la première communication envoyée plus tôt cette semaine de notre directeur de santé publique Dr Eric Goyer, nous avons effectué une vérification des couvertures vaccinales des milieux scolaires et nos infirmières procéderons à la vaccination des élèves non adéquatement protégés directement dans votre école du **2 au 5 avril prochain.**

Si vous recevez cette communication, c'est que nos registres indiquent que votre enfant est non adéquatement protégé contre la rougeole et qu'il a besoin d'une ou deux doses de vaccin selon son statut.

Nous vous rappelons que la rougeole est une maladie très contagieuse qui peut provoquer de graves conséquences. Lorsque des cas surviennent en milieu scolaire, les enfants dont la vaccination contre la rougeole est incomplète doivent être exclus du milieu. Or, les indicateurs montrent qu'à votre école, certains enfants présentent une protection ou une vaccination incomplète face à la rougeole, ce qui entraîne des risques d'écllosion, avec un risque accru de devoir exclure un grand nombre d'enfants le cas échéant.

FORMULAIRES DE CONSENTEMENT

Le vaccin utilisé est le RRO ou RRO-Var. Pour avoir plus d'information sur la rougeole ou le vaccin, consultez [Rougeole](#). **À noter que pour les élèves de 14 ans et plus, ceux-ci pourront remplir leur propre formulaire de consentement la journée même de la vaccination.**

IMPORTANT : Que vous acceptiez ou non la vaccination, vous devez :

- Si ce n'est déjà fait, fournir le carnet de vaccination de votre enfant.

Ceci permettra à l'infirmière de consigner les informations relatives à la vaccination au dossier de votre enfant si celui-ci est déjà vacciné.

LE JOUR DE LA VACCINATION (**ENTRE LE 2 ET 5 AVRIL**) VOTRE ENFANT DOIT :

- **Porter un chandail à manches courtes** pour faciliter la vaccination;
- **Manger** comme d'habitude;
- **Fournir son carnet de vaccination**

Nous vous remercions de votre collaboration et de votre contribution à la promotion de la santé des jeunes du Québec.

Si vous désirez des informations supplémentaires, vous pouvez communiquer avec les infirmières scolaires du secteur avec le nom et prénom de votre enfant, ainsi que son niveau scolaire à l'adresse suivante : infirmieres.secondaire.cissslau@ssss.gouv.qc.ca

Les cheffes de proximité en santé publique

Marie-Eve Delichy *[Signature]* *Rainier Hébert*